

89^{ème} Congrès de la FNAM
Mercredi 21 juin 2023 – Tours

Madame la ministre,

Monsieur le Président fédéral,

Madame la directrice générale de l'ONACVG,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir, cher général Peter, que j'ai répondu à votre invitation de me rendre à votre Congrès ce jour.

J'ai souhaité être des vôtres pour vous faire part d'une conviction profonde : le lien indéfectible entre FDJ et le monde combattant s'écrit au passé bien sûr, au présent et au futur.

Au passé tout d'abord, il s'agit de votre 89^{ème} Congrès, ce qui n'est pas sans lien avec l'anniversaire que nous fêtons cette année, en l'occurrence les 90 ans de la Loterie nationale, créée donc en 1933.

Je sais également qu'il s'agit plus largement du 135^{ème} anniversaire de la création de la FNAM, lancée en 1888.

Enfin, je pourrais citer qu'il s'agit du 91^{ème} anniversaire de la mort d'André Maginot qui au cours de son parcours exemplaire de citoyen, de soldat puis d'homme d'Etat au service de la France, présida aux destinées de votre Fédération qui a pris son nom depuis.

Ces chiffres ne constituent en aucun cas je le précise la prochaine combinaison gagnante du LOTO quoique les tirages du LOTO nous réservent parfois des clins d'œil historiques savoureux, comme ce fut le cas en mars dernier avec une combinaison constituée des chiffres suivants : 14-18 ; 39-45 et le 21 soit le

nombre d'années séparant les deux conflits + le numéro complémentaire 8 en référence au 8 mai 1945 !

Je vais ainsi poursuivre par un peu d'histoire, parce que sa richesse illustre la profondeur des liens qui nous unissent. Pour ce faire, je cite mes sources et en particulier le passionnant ouvrage sur André Maginot "Un destin, une audace", que votre Fédération a parrainé.

- Revenons donc 90 ans en arrière. En 1933, la Loterie nationale est mise sur pieds par la loi du 31 mai 1933 devant le succès remporté par « la dette » et les loteries étrangères, au profit des anciens combattants et pour lutter contre les calamités agricoles. La Loterie nationale apparaît au même moment que le niveau des pensions servies aux anciens combattants diminue.

Vous le dites dans l'ouvrage que je viens de mentionner : il n'y a pas eu de participation directe d'André Maginot à sa création puisqu'il décède l'année précédant sa mise en place. Toutefois, on peut penser aisément, sans réécrire l'Histoire, qu'il aurait tout à fait adhéré à cette idée originale et audacieuse, puisqu'il avait du affronter déjà les critiques et les accusations morales lorsqu'il a eu l'idée de lancer sa "tombola".

- Le succès est immédiat, mais rapidement, l'ambition est de pouvoir en faire profiter le plus grand nombre. C'est ainsi l'ingéniosité à nouveau du monde combattant qui conduit à l'idée d'acheter les billets de 100 Francs à l'Etat et de les fractionner en "dixièmes", pour les rendre accessibles au plus grand nombre.
- Dans le courant des années 1970 toutefois, un certain ralentissement de l'activité est notable, au profit de la réussite grandissante du pari mutuel urbain. C'est alors, qu'à la suite selon la rumeur d'un voyage d'étude en

Allemagne (même si les Etats sont nombreux à revendiquer la création de la loterie!), ce qu'on appelle alors les "émetteurs" ont l'idée de lancer le Loto. Ils se regroupent au sein d'un groupement d'intérêt économique, appelé PRELO, qui crée donc le Loto en 1975. Je tiens ici à raconter une anecdote que j'ai extraite du même ouvrage et qui rappelle à quel point l'histoire entre la FNAM et nos activités est forte. Ainsi, Marcel Bidault, qui devient président en 1975 de votre fédération après en avoir été secrétaire général, hypothèque ses biens personnels pour lancer le Loto.

- En 1979, l'engouement pour ce nouveau produit est tel que cela conduit à devoir créer une société d'économie mixte, alors que l'année auparavant, l'Etat a décidé de nationaliser l'entreprise. Je me permets de souligner que cette fois-ci, on parlait de nationaliser une entreprise qui réussit !
- En 1991, c'est la naissance de la Française des jeux, à laquelle les émetteurs historiques ont participé, en conservant environ 20% des parts, dont un peu plus de 4% pour votre fédération.
- En 2019, la boucle est bouclée si je puis dire. Cette entreprise, dont les origines sont privées est privatisée par l'Etat. De la même manière, cette nouvelle aventure n'aurait pas été possible sans votre soutien en tant qu'actionnaire historique. Ce n'est pas pour rien que nous avons choisi dans la campagne de promotion de cette introduction en Bourse intitulée "Origines", de rappeler notre histoire avec le monde combattant. C'est aussi cela la singularité de FDJ, qui est une initiative privée au service de l'intérêt général.

Ce lien se conjugue également au présent. En 2023, le bloc des anciens combattants constitue le 2ème principal actionnaire de FDJ, après l'Etat. La relation avec FDJ, ce sont évidemment plusieurs dizaines de millions d'Euros de

dividendes versés qui vous permettent ensuite de le redistribuer aux plus démunis et de soutenir la recherche médicale militaire, ainsi qu'aux actions civiques et mémorielles à destination des plus jeunes de nos concitoyens. La relation avec FDJ, c'est aussi une association très étroite aux grandes orientations de l'entreprise puisque la FNAM est présente au sein notre conseil d'administration, par l'intermédiaire de M. Jacques Sonnet après avoir eu le plaisir pendant plusieurs années de compter l'Amiral Lacaille.

Cette relation “spéciale” qui nous unit s’inscrit enfin et surtout au futur.

Je sais que vous serez des nôtres pour soutenir nos nouvelles aventures, par exemple celle de l'ouverture à l'international.

L'histoire de FDJ, comme je l'ai évoqué, c'est aussi celle d'une entreprise engagée, au cœur de la société française avec le premier réseau de distribution de France (environ 30 000 points de vente) et qui doit donc suivre ses évolutions, comme vous avez d'ailleurs su le faire. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir 25 millions de clients, soit 1 Français sur 2 en âge de jouer. Notre modèle de jeu responsable est fondé sur ce large bassin de clientèle. Evidemment, il nous faut savoir constamment répondre aux nouvelles aspirations, nous digitaliser, renouveler notre offre, en particulier pour répondre aux besoins des générations qui viennent.

Ces évolutions, vous avez aussi su les porter dans le cadre de vos activités et nous sommes de notre côté fiers de vous permettre de financer vos différentes actions et plus largement nos actions en faveur de l'égalité des chances. Je sais aussi par exemple que vous avez étendu votre champ avec l'appui à la recherche médicale, les catastrophes naturelles et que vous vous êtes engagé y compris en faveur du sport. Comme vous le savez, il s'agit de l'un de nos marqueurs côté FDJ et qui

sera d'autant plus présent dans la perspective des JO/P de Paris 2024, dont nous sommes par ailleurs l'un des sponsors officiels.

Notre histoire commune est riche, nos destins sont donc en grande partie liés. Les débats sur la « moralité » de notre activité, celle des jeux d'argent et de hasard, que vous aviez vécu au début du XXème siècle n'ont pas disparu au début du XXIème siècle !

Je ne doute pas que nous saurons démontrer, ensemble, avec le Gouvernement aussi madame la Ministre, l'importance des liens qui nous unissent. Et je le dis ici, je suis fière que l'entreprise contribue à cette bonne cause de la mémoire et de la réparation des blessés de guerre et à nos soldats engagés aujourd'hui dans les opérations extérieures.

Je vous remercie tous pour votre attention et vous souhaite une bonne Assemblée générale.